



LE CIRCUIT PAS À PAS

Par bois, rivage et polder
« Dre goad, aod a polder »

Départ depuis le parking de la mairie de Combrit. À la sortie du parking, partez à droite vers le rond-point et tournez à gauche. Dans le virage, prenez la route à gauche vers le **bois de Roscouré (2)**. Suivez le **chemin du Stang** puis continuez tout droit après le cimetière. Après la première ferme sur votre droite, continuez pendant 1 km sur le chemin forestier. À la fourche, descendre à droite et, après 250 m, prendre à nouveau à droite pour descendre sur la digue (**attention, le terrain peut être glissant**).

Vous pouvez maintenant suivre le chemin le long de la rivière jusqu'au **pont de Cornouaille (5)**. Arrivé au pont, remontez à droite pour rejoindre la départementale. Empruntez la bande cyclable jusqu'au rond-point. Utilisez le cheminement aménagé pour rejoindre Sainte-Marine, à gauche. Continuez tout droit. Pour suivre la première variante vers le lieu paisible de **Roscanvel (17;18)**, vous pouvez tourner au premier croisement **rue de Béréven**. Le circuit principal continue tout droit vers Sainte-Marine. Au croisement suivant, tournez sur la première rue à gauche, **allée des chênes**. Suivez le chemin jusqu'à rejoindre la **rue du Ménez**. Arrivés au prochain rond-point, vous pouvez faire une halte sur le petit port de **Sainte-Marine (10) et découvrir son patrimoine (6, 7, 8, 9, 11)**.

Sinon, après le rond-point remontez la **rue de l'Océan** pour atteindre la **plage de Pen Morvan**. Juste avant le parking, tournez à droite pour suivre le chemin des douaniers qui longe la côte. Après le parking de la **plage de Kermor (14)**, vous avez la possibilité de tourner à droite sur l'**allée cavalière** et d'emprunter la variante au cœur du **Polder (15)**. Sinon, continuez tout droit jusqu'à la **plage du Treustel**. Juste avant le parking, prenez à droite sur la **route du Treustel**. Ensuite, prendre à droite **route de Kergulan**, en face du domaine de Kerloc'h, direction Combrit. Après 1 km, et après avoir passé le **lieu-dit Kergulan**, vous trouverez un chemin vers la gauche (juste avant une maison). Empruntez ce chemin et, au bout, tournez à droite puis encore à droite sur la **route de la Clarté**. Tournez de nouveau à droite pour passer devant la **chapelle de la Clarté et sa fontaine (22, 23)**. Reprendre la route pour rejoindre le bourg de Combrit. Au rond-point, allez tout droit puis tournez directement à gauche **rue Poul ar ven dero**. Au bout de la rue, prenez une dernière fois à droite. Vous passerez devant **l'église Saint-Tugdual (27)** avant de retrouver le parking de la mairie.

D/A : Parking de la mairie de Combrit

Niveau : difficile | Distance : 15,5 km | Durée : 2h15 | Dénivelé : 159 D+ | Vélos conseillés : VTC, VTT

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

- Bien s'équiper avant de démarrer : vérifiez l'état de votre vélo (freins, lumières, pneus) et équipez-vous du nécessaire de réparation.
- Le port du casque est vivement recommandé et obligatoire pour les -12 ans, le gilet jaune est recommandé hors-agglomération.
- Partagez la route et veillez au respect de la réglementation : espaces piétons, trottoirs...
- Respectez la propriété privée.
- Veillez à ne laisser aucun objet ou déchets.
- Respectez en tous lieux la faune et la flore dont l'équilibre est fragile.

SE REPÉRER



Boucle non balisée
Elle emprunte en partie la V45.



Ne pas jeter sur la voie publique



Office de tourisme du Pays bigouden sud

NUMÉRO UNIQUE - 02 98 82 37 99
pbs@destination-paysbigouden.bzh

Live chat sur

www.destination-paysbigouden.bzh

Retrouvez nos
horaires d'ouverture ici



Photos : A.Lamoureux, J. Jéhanin
Pictos : légende Graphique

L'OFFICE DE TOURISME ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉSIGNÉS COMME RESPONSABLES DE DOMMAGES COMMIS OU SUBIS EN CAS D'ACCIDENT, DÉGATS OU DÉGRADATION.

Office de Tourisme
Pays Bigouden

la Bretagne qui décoiffe



VÉLO



Combrit - Sainte - Marine



2026 - 2027



BOUCLE DE COMBRIT-SAINTE-MARINE "PAR BOIS, RIVAGE ET POLDER" / "DRE GOAD, AOD HA POLDER"

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN ...

- 1 - FONTAINE DE TOULIGAON
- 2 - BOIS DE ROSCOURÉ
- 3 - FERME DE ROSCOURÉ
- 4 - FONTAINE DE ROSCOURÉ
- 5 - PONT DE CORNOUAILLE
- 6 - MAISON DU CAPITAINE
- 7 - ABRI DU MARIN
- 8 - FONTAINE ET LAVOIR DE SAINTE-MARINE
- 9 - CHAPELLE DE SAINTE-MARINE
- 10 - PORT DE SAINTE-MARINE
- 11 - CALE DE SAINTE-MARINE
- 12 - CENTRE NAUTIQUE DE SAINTE-MARINE
- 13 - LAVOIR DE TRAOU AR MENEZ
- 14 - PLAGE DE KERMOR
- 15 - LE POLDER
- 16 - MENHIR DE TREUSTEL NEVEZ
- 17 - FERME DE ROSCANVEL
- 18 - FONTAINE DE ROSCANVEL
- 19 - LAVOIR DE KERHARO
- 20 - ANCIEN COLOMBIER DU COSQUER
- 21 - FONTAINE ET LAVOIR DU KERDEC'H
- 22 - CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ
- 23 - FONTAINE DE SAINT-VENNEC
- 24 - STÈLE PROTOHISTORIQUE DU LÉOC
- 25 - CROIX DE CROAS VER
- 26 - CALVAIRE DE CROAS AR BLÉON
- 27 - ÉGLISE SAINT-TUGDUAL

Tous les points d'intérêt sont situés dans un rayon de 500 m maximum du tracé de la boucle



LÉGENDE

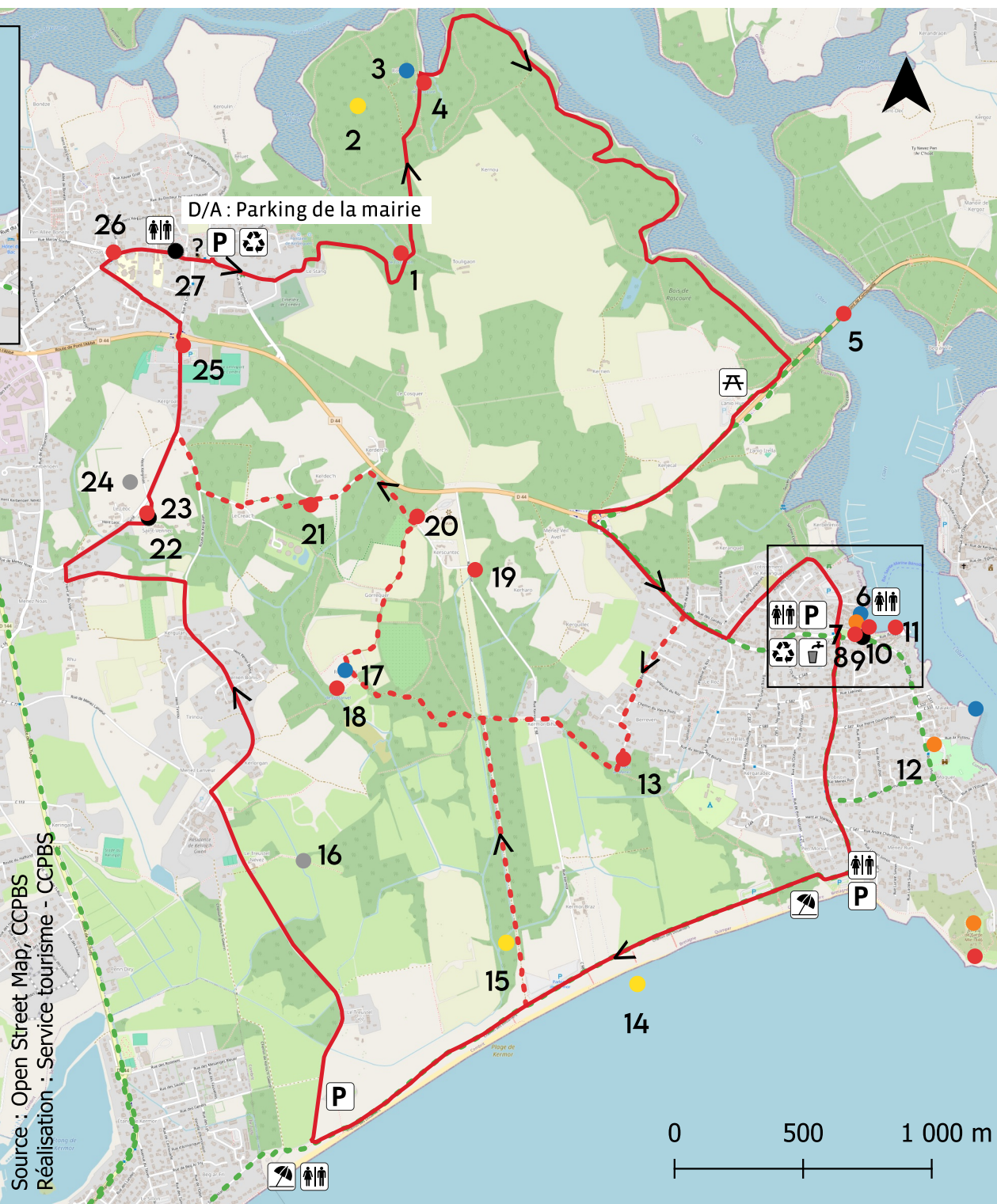
POINTS D'INTÉRÊTS

- PETIT PATRIMOINE
- CHAPELLE, ÉGLISE
- MÉGALITHE
- MAISON ANCIENNE
- ESPACE NATUREL
- LOISIRS

ÉQUIPEMENTS

- POINT D'EAU
- POUBELLE
- SANITAIRES
- TABLE DE PIQUE-NIQUE
- PLAGE SURVEILLÉE (EN ÉTÉ)
- STATIONNEMENT

- TRACÉ DE LA BOUCLE
- - - VARIANTE N°1 - (11,2 KM)
- - - VARIANTE N°2 - (14,4 KM)
- - - V45



Source : Open Street Map, CCPBS

Réalisation : Service tourisme - CCPBS

0 500 1 000 m